



L @ CREUSE 2.0 \ 23

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - BP 250 - 23011 GUÉRET CEDEX - TÉL. 05 44 30 23 23



www www.creuse.fr



departementcreuse



@Departement_23



L @ CREUSE 2.0 \ 23

[le Projet pour la Creuse]

la CREUSE
le Département

« L'avenir n'est jamais écrit d'avance,
il reste toujours à construire ;
tout dépend des Hommes.
Il n'y a pas de territoires condamnés,
il n'y a que des territoires
sans projets et sans Hommes de qualité
pour les porter »



L @ CREUSE 2.0\23

Le 17 octobre dernier, le Président de la République a proposé à des élus creusois de réfléchir à ce que serait une démarche d'innovation dans un territoire rural... quels seraient les projets-tests qui accompagneraient la transformation de l'hyper-ruralité ?

**CETTE DEMANDE PREND
PLACE DANS UN CONTEXTE SPÉCIFIQUE,
QUI REPOSE SUR 20 ANS DE CHANGEMENTS
INSTITUTIONNELS ET POLITIQUES**

- **De nouvelles organisations territoriales voient le jour** : Loi MAPTAM, Loi NOTRe, grandes Régions, nouveaux cantons, maintien des Conseils départementaux, fusion des EPCI, fusion de communes...
- **Le citoyen semble désirer une autre vision** du faire « Politique ».
- **Le citoyen-acteur-contribuable veut qu'on lui démontre l'efficacité des politiques publiques** : en cela, les gouvernements s'emploient à moderniser l'action publique et à la rendre mesurable, afin de l'évaluer objectivement.

Sommaire

L @ CREUSE 2.0\23

P07

Une double mise au défi par le Président de la République

- Comprendre la demande • P08

P15

L'élaboration d'un Projet pour la Creuse, un projet pour les territoires ruraux ?

- Une mobilisation de toutes les forces en présence • P16
- Construire un objectif et une stratégie d'action partagés • P20
 - Le Projet pour la Creuse • P22
 - Définir le Projet pour la Creuse, c'est aussi lever les freins à l'idée que dans un territoire rural... la vie serait plus compliquée qu'ailleurs • P24
 - Structurer une hyper-mobilité pour l'hyper-ruralité • P26
 - Les axes stratégiques • P31
- L'écosystème des dispositifs mobilisables en Creuse • P36

P39

Le cadre d'intervention proposé

- Etre moteur dans la création du laboratoire d'innovation « L@CREUSE 2.0\23 » • P40
 - Le fonctionnement du laboratoire • P42
 - Les projets pilotes... pour débiter ! • P43
 - Les programmes d'expérimentation • P45


CONSIGNES DE LECTURE

Ce document est construit comme un document de recherche, afin de répondre à ce que nous avons compris de la demande du Président de la République.

Son développement conduirait à la formulation de solutions adaptées à la Creuse, mais aussi à un nouveau modèle essaimable.

Les solutions posées sur le papier et surtout la méthode de mise en œuvre de ces solutions, pourront être utilisées sur d'autres territoires ruraux.

L'objectif de notre travail est d'avoir une ultra-rapide (compte-tenu du temps imparti – 8 semaines) vision du territoire dans cinq ans : comment vivrait-on en Creuse en 2023 ?



**Une double
mise au défi par
le Président
de la République**

Comprendre la demande

Lors de notre rencontre à l'Élysée, le Président de la République a demandé de mettre en œuvre « un laboratoire d'innovation de l'hyper-ruralité », ici en Creuse. L'objectif serait, pour l'État, d'expérimenter dans un département tel que le nôtre, des solutions applicables à l'ensemble des territoires hyper-ruraux, afin de créer, booster, faire du développement local.

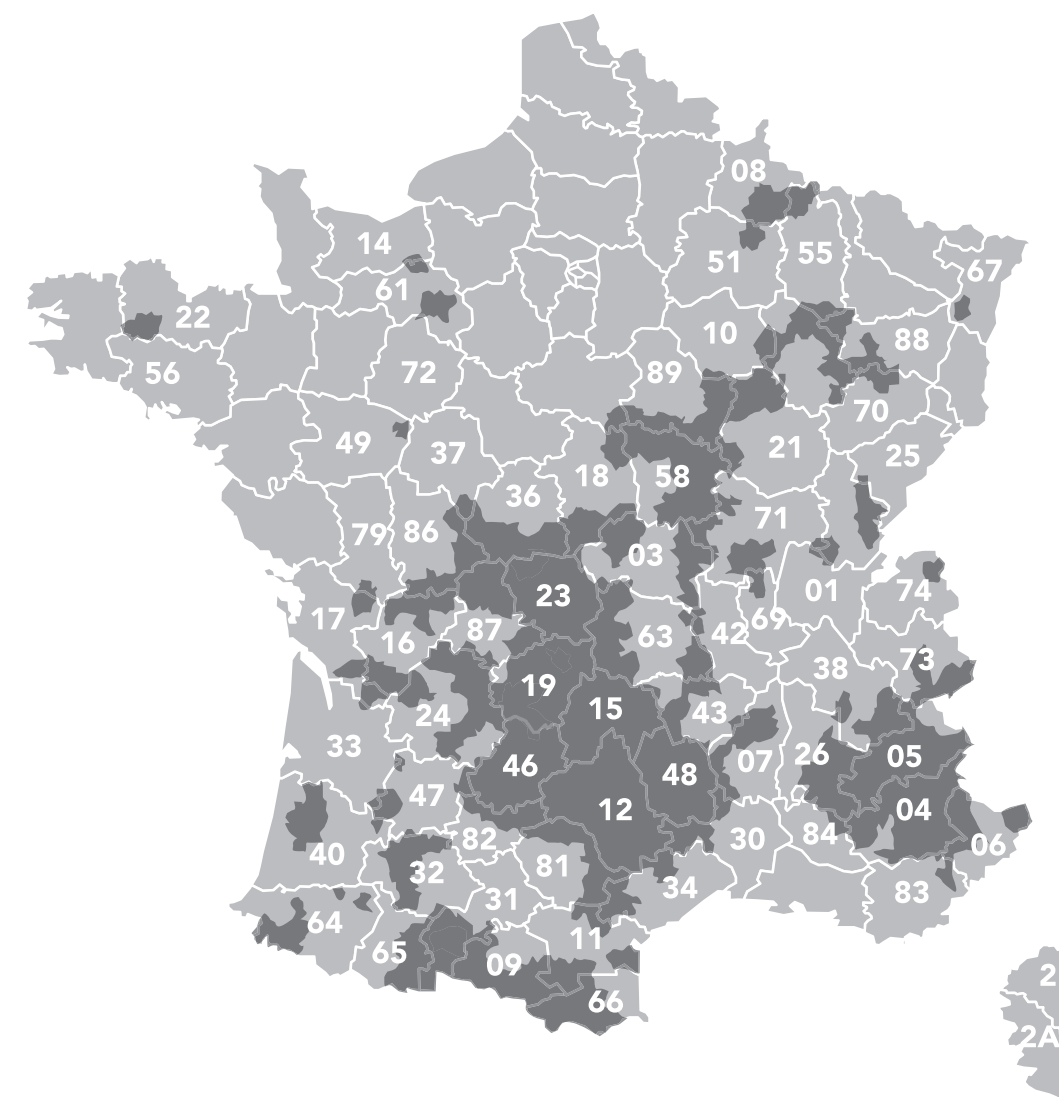
L'HYPER-RURALITÉ est définie par l'INRA comme suit :

« Le concept d'hyper-ruralité se distingue, entre autres par la faible densité de population, par le vieillissement, l'enclavement, les faibles ressources financières, le manque d'équipement et de services, le manque de perspectives, la difficulté à faire aboutir l'initiative publique ou privée, l'éloignement et l'isolement sous toutes ses formes. En un mot : un entassement de handicaps naturels ou créés » .

Sur la carte suivante, les 250 bassins de vie hyper-ruraux sont identifiés en vert. La Creuse est concernée dans sa quasi-totalité, au même titre que les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes, le Lot, la Lozère, le Cantal, la Corse...

Loin d'être isolée dans une représentation d'hyper-rural, l'identification à l'échelle nationale de tous ces territoires permet de mesurer l'intérêt que pourrait représenter un concept-test, tel que la création d'un « laboratoire d'innovation » dans le département.

Les solutions innovantes identifiées, testées, mesurées, évaluées, pourraient être essayées, adaptées, et pourraient servir de modèle basal sur le territoire national concerné.



Les bassins de vie « hyper-ruraux »

Source INRA



En demandant aux acteurs creusois d'inventer un nouveau cadre organisationnel, le Président de la République s'inscrit dans la tendance actuelle de modernisation de l'action publique. Cette dernière doit s'appuyer sur la décentralisation et ne peut se faire exclusivement au profit de l'Etat ou des grandes métropoles. Elle doit permettre de résoudre la fracture territoriale.

Si l'**INNOVATION** a pour objectif généraliste, une plus grande efficacité des politiques publiques, elle doit permettre au citoyen de lui apporter, plus vite, plus simplement, des réponses à ses attentes. L'innovation doit produire de nouveaux processus qui fluidifieront sa vie quotidienne.

L'INNOVATION S'ACCORDE À PENSER « USAGES POUR USAGERS » ET « PROTOTYPES».

L'INNOVATION S'AUTORISE À PENSER « CARE ».

Elle va s'appuyer sur :

- **L'innovation technologique** qui correspond à la mise au point d'un produit plus performant ou d'un nouveau produit
- **L'innovation organisationnelle** qui correspond à la mise en œuvre de nouvelles méthodes dans les pratiques
- **L'innovation sociale** qui consiste à trouver des solutions aux nouvelles problématiques sociales
- La mise en place de méthodes d'**innovation par les usages** qui consiste à répondre aux besoins des usagers et à anticiper leurs futurs besoins.

L'innovation, sous toutes ses formes, a besoin d'un cadre favorable pour se développer. Ce cadre peut être basiquement un **LABORATOIRE**, ou « LAB ».

Dans le domaine de l'action publique, le laboratoire est à la fois un **lieu et un mode de gouvernance**.

Le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique définit le laboratoire d'innovation comme « [le] lieu et [la] structure qui fédère des femmes et des hommes de compétences et d'horizons divers, réunis par la volonté de chercher et d'expérimenter des solutions nouvelles à des problèmes publics, en recourant à des approches et des méthodes innovantes ».

Le Conseil départemental a donc cherché à identifier les enjeux autour de la mise en place de ce laboratoire d'innovation en Creuse.



COMMENT MIEUX COOPÉRER DANS L'HYPER-RURALITÉ ?

En effet, les communes doivent trouver leur place dans des nouvelles intercommunalités agrandies qui se retirent des structures collaboratives des Pays ou PETR. De son côté, le Département initie une nouvelle démarche contractuelle alors que la Région tisse, en parallèle, de nouvelles relations avec les EPCI, et que l'Etat propose ses contrats de ruralité, tout cela sans aucune coordination.

Au niveau des fonds disponibles, les fonds européens sont peu utilisés, les crédits Massif certainement encore moins, et les AMI (appels à manifestation d'intérêt) restent encore trop inaccessibles pour la plupart des porteurs de projets, publics ou privés.

On ne peut que constater que les projets accompagnés et financés le sont, sans coordination, sans recherche d'un intérêt mesurable en termes de perspectives de développement local, mais plutôt dans un esprit de distribution-consommation d'enveloppes financières, sans effet « booster ».

Ce constat, certes un peu rude, nous engage à prendre conscience et à s'avouer, qu'à l'heure, où chacun semble se replier sur ses missions et compétences, **l'enjeu serait de coopérer entre collectivités.**

Une proposition ?

Le Conseil départemental pourrait s'engager dans ce type de démarche de coordination, en fédérant autour d'un projet de coopération multi-acteurs pour la Creuse.

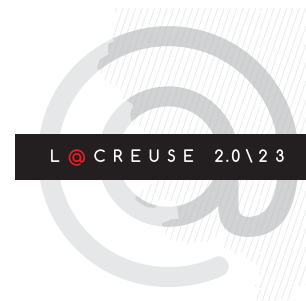
Dans ce nouveau cadre de gouvernance, déjà été expérimenté il y a quelques années (Conventions territoriales) ou en cours d'expérimentation (SDAN Montée en débit et Très Haut Débit, Programmes Habitat...), il est aisé de miser sur la création d'une nouvelle dynamique coopérative, qui faciliterait le montage et le pilotage de tous les projets d'avenir pour le département.

Il serait d'intérêt d'en observer le processus et son fonctionnement (évaluation continue et amélioration), en lançant quelques projets-clés, identifiés et porteurs d'une image nouvelle, porteurs de modernité, ce qui parfois semble faire défaut dans la perception même qu'ont les habitants de leur territoire rural.

Certains de ces projets-clés sont rapidement listés dans la troisième partie du document.



**L'élaboration
d'un Projet pour la Creuse,
un projet pour
les territoires ruraux ?**



Une mobilisation de toutes les forces en présence

LA MISE EN ORDRE DU FOISONNEMENT DES IDÉES PERMET DE DÉGAGER UN PROJET POUR LA CREUSE !

Pour élaborer sa proposition, le Conseil départemental a défini une méthode lui permettant de faire **PARTICIPER LES CITOYENS**, et de mobiliser l'ensemble des conseillers départementaux et des directeurs de services. Sa forte présence sur le territoire et les services de proximité qu'il offre lui permettent d'avoir une bonne connaissance des usagers-habitants. Il peut s'appuyer, entre autres, sur ses différents sites d'accueil à Guéret, sur ses 6 maisons du Département, sur ses 23 centres d'exploitation routière et sur ses 18 collèges.

Une ingénierie extérieure a également été demandée pour accompagner l'institution dans ce travail.

UNE CONSULTATION CITOYENNE AVEC LE LANCEMENT-TEST D'UNE BOÎTE À IDÉES



Comme cela a été rappelé dans le propos introductif, la demande du Président de la République a suscité un foisonnement d'idées. Des propositions spontanées ont très vite été envoyées au Conseil départemental. Conscient de ce besoin de participation de la population et désireux de recueillir les propositions les plus larges possibles, le Département a mis en place une « boîte à idées » sur son site internet. L'existence de cette boîte à idées a été relayée sur les réseaux sociaux, une publicité a été affichée à l'entrée du bâtiment principal et des « cartes info-postales » ont été distribuées.

Au regard de la participation, l'institution pourrait conserver cette plateforme ouverte, afin d'offrir un espace d'expression aux citoyens qui ne savent pas toujours comment faire remonter leurs ambitions pour leur territoire.

Du 21 novembre au 6 décembre : 26 propositions ont été envoyées sur cette plateforme en ligne et une vingtaine de contributions a été envoyée spontanément au Département. Citoyens ou représentants de la société civile, ils sont environ 46 à s'être engagés dans la démarche. Cette démarche a aussi encouragé les habitants à participer aux 7 réunions publiques organisées par Monsieur le Député et les 7 intercommunalités.

L'INGÉNIERIE EXTÉRIÈRE POUR L'ÉLABORATION DE LA CONTRIBUTION

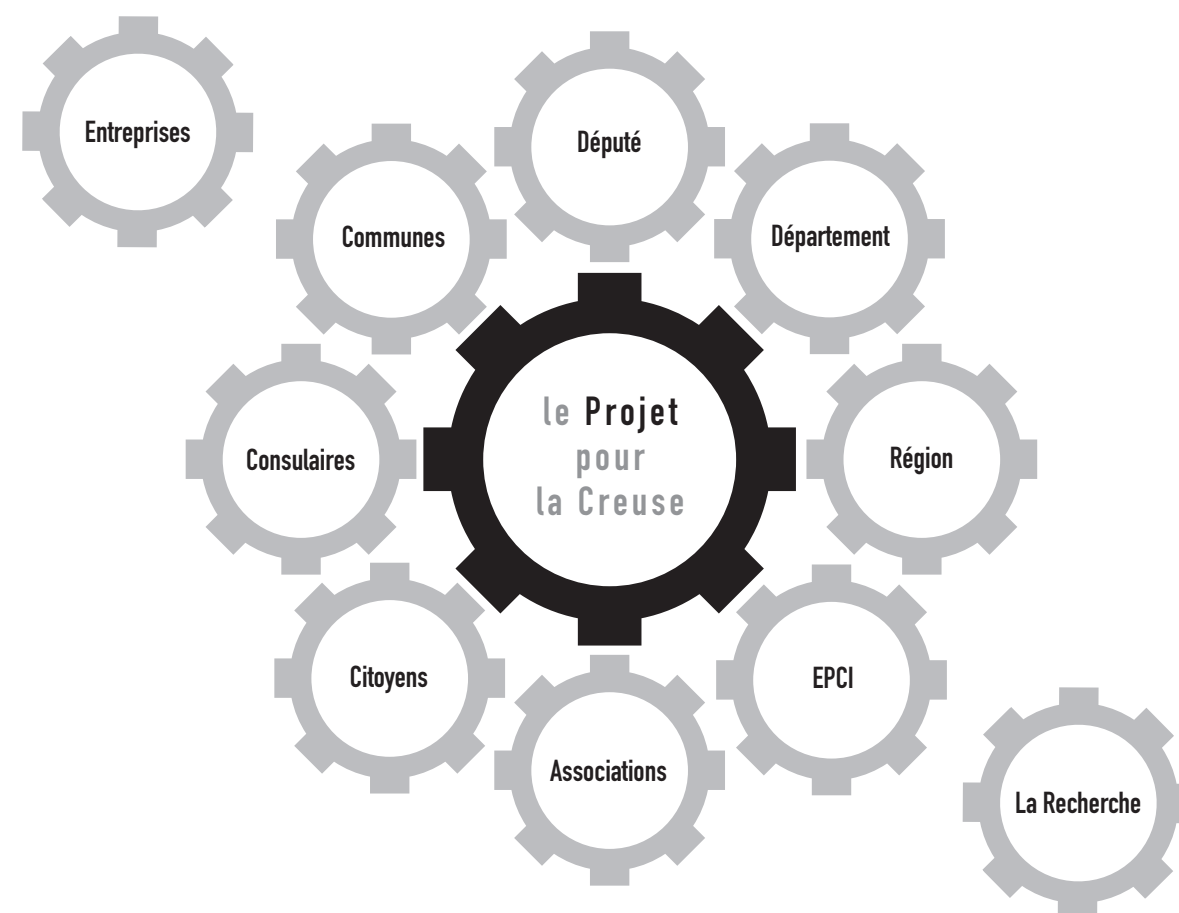


Le Conseil départemental a sollicité un accompagnement extérieur en ingénierie. Le Département adhère à MACEO (collectif d'acteurs du Massif-Central), s'est vu proposer un appui à l'animation de séminaires de travail et de structuration de cette contribution.

Ce soutien s'inscrit dans la logique de la participation du Conseil départemental (deux fiches projets) à la candidature « **HAPPI MONTANA** » dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'intérêt « **Territoires d'Innovation de Grande Ambition** » du Gouvernement. Rodé à l'exercice de définition de stratégie pour les territoires rencontrant de grandes difficultés et de concertation de plusieurs acteurs, MACEO a pu apporter son expertise et être un facilitateur dans l'élaboration de la réponse départementale.

Le 14 et le 24 novembre, MACEO est intervenu au Conseil départemental : la première réunion avec les services a permis de définir les grands axes transversaux de travail pour identifier les marqueurs de territoire, et élaborer une stratégie pour la Creuse. La seconde réunion, avec les élus, a permis de travailler sur l'offre du territoire à 5 ans, à partir des usages et des besoins.

Le 15 décembre : présentation du document en Assemblée Plénière et remise de la contribution formalisée à Monsieur le Préfet.



UNE CONTRIBUTION DÉPARTEMENTALE À REPLACER DANS UN ÉCOSYSTÈME DE PROPOSITIONS POUR LA CREUSE

La participation du Conseil départemental à l'élaboration d'un Projet pour la Creuse est à replacer dans un écosystème de participations bien plus large et qui englobe l'ensemble des acteurs du territoire.



Construire un objectif et une stratégie d'action partagés

La structuration de ce Projet pour la Creuse se fait autour d'un objectif commun et partagé :

**RETROUVER
UN DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE
ET ÉCONOMIQUE**

Pour nous, l'un ne va pas sans l'autre... et inversement !

Pour atteindre cet objectif, un Projet pour la Creuse doit essentiellement se corréler et reposer sur les atouts et les forces déjà identifiés.

La méthode décrite précédemment nous a permis de dégager les marqueurs du territoire.

Les **marqueurs du territoire** sont l'ensemble des spécificités du département de la Creuse. Ils peuvent être des éléments physiques, des personnages célèbres, un événement, un secteur d'activités, des caractéristiques humaines...

L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE CREUSOIS REPOSE SUR TROIS PILIERS :

- **Un espace physique solidement accroché aux premiers contreforts ouest du grand Massif Central.** La Creuse se distingue avant tout par la qualité de son environnement qui est désormais, une de ses plus grandes forces. Elle s'incarne par la présence de paysages bocagers vallonnés, de nombreux feuillus, de forêts qui couvrent un tiers du territoire, et par une omniprésence de l'eau. La « rivière Creuse » a façonné le territoire du sud au nord égrenant des activités économiques autour de filières textiles et artistiques, de production

d'énergie, tandis que les très nombreux étangs ont contribué à maintenir une activité de pêche et tourisme. Soulignons aussi que nous respirons en Creuse, un air de qualité peu égalée dans aucun autre territoire français.

- **Un espace humain hyper-réseauté** par des activités de proximité, de relation cordiales et solidaires, alliant depuis toujours créativité, pour pallier aux difficultés du territoire et aux manques de moyens. Plus de 5 000 associations en tous genres étaient enregistrées en Préfecture en 2011...

- **Une interaction intelligente entre l'Homme et son territoire :** les Creusois ont investi les possibilités offertes par le territoire, avec l'émergence de « pépites », dispersées sur le territoire, qui sont devenues des PME à clientèles internationales. Quelques exemples : « CODECHAMP » et sa production de codeurs optiques pour Ariane-Espace ou l'Armée, « MICROPLAN » dans le secteur de la métrologie dans l'industrie de pointe (utilisation du granit bleu du sous-sol), « CHAPAL » dans le domaine du prêt-à-porter et de la maroquinerie de luxe... Des filières sont apparues autour de savoir-faire d'exception, tel que la filière Laine-Art tissé-Tapisserie à Aubusson-Felletin. Enfin, les activités et la terre nourricière se sont concentrées autour de la forte présence de matières premières ; c'est le cas pour l'agriculture à dominante élevage bovin de qualité (troisième département du bassin allaitant français), et la sylviculture.



Le Projet pour la Creuse

L'innovation par les usages a guidé la construction d'un Projet pour la Creuse, ces deux derniers mois. Les acteurs du territoire se sont employés à identifier et à anticiper les besoins des usagers, ceux présents sur le territoire... et ceux qui n'y sont pas encore, mais qui y seront demain !

DES PUBLICS CIBLES POUR IMAGINER LES FREINS RÉELS OU IMAGINAIRES, DANS LA TÊTE DE CEUX QUI PENSENT :

- être condamnés ici à « avoir moins qu'ailleurs » : **accepter ?**
- vouloir vivre à la campagne, mais en acceptant d' « avoir moins qu'ailleurs » : **renoncer ?**

DES PUBLICS CIBLES POUR IMAGINER COMMENT LEVER CES FREINS...

QUELQUES POSTULATS :

- Si je vis à la campagne... je veux pouvoir trouver un **logement** confortable, de qualité, et à un prix raisonnable : « c'est bien trop cher en ville, c'est bien trop petit, il n'y a pas de jardin »...
- Si je vis à la campagne... je veux pouvoir **me déplacer** sur l'ensemble du département et être relié au reste du territoire national : « je veux bouger, je veux aller au cinéma, je veux aller en ville, j'ai besoin d'aller à Paris pour mon travail, à Bordeaux, je veux retrouver et accueillir mes amis, ma famille »...
- Si je vis à la campagne... je veux pouvoir **travailler** de chez moi ou dans des espaces collaboratifs, participer, créer de nouvelles activités économiques, dans des domaines traditionnels ou innovants...

- Si je vis à la campagne... je veux pouvoir accéder à des **services plus agiles et collaboratifs** qu'à la ville, et que les qualités humaines du territoire me permettent d'être accompagné dans mes démarches
- Si je vis à la campagne... je veux être assuré que je ne rencontrerai pas de problème d'**accès à des soins** de qualité, que je trouverai des réponses à la garde de mes enfants, qu'il y aura une **école**, un collège, un lycée, où l'innovation accompagnera les apprentissages et la formation des jeunes et des étudiants...
- Si je vis à la campagne... et si moi ou mes proches subissons un accident de parcours, je veux être assuré que l'on m'offrira des **opportunités** pour de nouvelles formations, des pistes d'**emploi**, des programmes d'**insertion**, l'accompagnement du **handicap**...
- Si je vis à la campagne... c'est aussi parce qu'il est plus facile de s'investir dans diverses activités, souvent si peu onéreuses... le maillage associatif doit me permettre de pratiquer du sport, des activités récréatives et culturelles, de rencontrer mes voisins, d'échanger et **participer à la vie citoyenne**.
- Et si je vis à la campagne... je veux être assuré que la **mobilité des informations** et des outils, en temps réel, me sera accessible. Je veux **être connecté** au monde entier, je veux être connecté aux services, je veux travailler connecté – je ne veux pas être isolé. J'ai besoin de Haut Débit ou de Très Haut Débit ; j'ai besoin de téléphonie mobile au plus fin du territoire.

Ce diagnostic putatif des besoins a conduit à l'élaboration d'un programme... vaste et grand !



Définir le Projet pour la Creuse, c'est aussi lever les freins à l'idée que dans un territoire rural... la vie serait plus compliquée qu'ailleurs ?

Le département a donc tout intérêt à mettre en place des politiques volontaristes de reconquête démographique. Accueillir prioritairement de nouveaux actifs, c'est lever les freins à l'idée du « y'a pas... on peut pas... ».

« Vivre à la campagne est plus simple et le serait encore plus si », par la **déclinaison communiquée d'une reconquête territoriale, ATTRACTIVITÉ ET DYNAMISME** se construisent autour d'axes stratégiques évidents. A ces axes, repérés aujourd'hui au nombre de trois, il faut corrélérer un prérequis incontournable.

**LE PRÉREQUIS
SANS LEQUEL LE DÉPARTEMENT
N'OPÈRERA PAS SA MUTATION
VERS UN AVENIR DURABLE**

Il nous faut développer de nouvelles infrastructures ; ce sont aujourd'hui les autoroutes de la mobilité des hommes, des biens, et des savoirs.

Ces infrastructures essentielles à tout projet de développement du territoire, doivent permettre une « **HYPER-MOBILITÉ DANS L'HYPER-RURALITÉ** ». La demande sera précisée dans la troisième partie du document.

**CE PLAN D' ACTIONS DEVRAIT
TENDRE À UNE CONTRACTUALISATION
ENTRE L'ETAT, LA RÉGION ET LE DÉPARTEMENT,
AUTOUR D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL
D'INVESTISSEMENT MOBILITÉ**



STRUCTURER UNE HYPER-MOBILITÉ POUR L'HYPER-RURALITÉ

La mobilité en milieu hyper-rural est une question centrale. Elle questionne aussi bien la mobilité des personnes que la mobilité des biens et des services. Cette mobilité est à l'intersection de plusieurs enjeux : l'accessibilité du département depuis le reste du territoire national, la mobilité intra-départementale, la possibilité d'échanger facilement des données, la possibilité de mettre en place un certains nombres de services liés au numérique et à la téléphonie.

RÉSEAU HYPER-NETWORK TÉLÉPHONE ET NUMÉRIQUE

FIBRE

L'accès au numérique constitue une réelle opportunité de développement pour les territoires également ruraux au regard des usages qu'il permet. Mais parallèlement, l'absence d'accès au très haut débit représente une menace et risque d'accentuer la fracture territoriale.

- En 2020, la Creuse sera couverte à 50% en fibre optique grâce à l'action concertée des pouvoirs publics (Jalon 1 du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) mais aussi des opérateurs privés. Afin d'accélérer le déploiement de la fibre sur les 52 000 prises restantes du département, l'Etat **pourrait ouvrir le guichet national** pour la prise en compte d'un second dossier FTTH creusois.
- Ce territoire pourrait également être un champ d'expérimentation en matière de **démontage des lignes en cuivre**. En effet, sur un département où l'habitat est particulièrement dispersé, l'entretien des lignes téléphoniques, support de l'ADSL, coûte cher et n'est plus à la hauteur des attentes des particuliers et des entreprises. La fibre est en effet plus adaptée aux territoires de faible densité où les lignes sont particulièrement longues et le démontage des lignes permettraient d'éviter que le réseau fibre ne soit que trop faiblement utilisé.
- Mise en place d'un **régime d'avance** relatif au Fonds National pour la Société Numérique (FSN). La mise en œuvre du premier jalon du SDAN représente une avance très substantielle difficilement supportable par les trésoreries des différents financeurs dans les territoires hyper-ruraux.

4G

La Creuse pourrait être entièrement couverte en 4G en 18 mois. Tout à fait complémentaire à la fibre optique, la technologie 4G, participe activement au développement de l'économie et d'outils d'efficacité énergétique. Pour y parvenir, deux mesures devraient suffire :

- **Réviser les engagements des opérateurs** afin d'accélérer la couverture du département. En l'état actuel des obligations contractuelles, 95% de la population ne sera couverte qu'en 2027 !
- **Equiper les pylônes « zones blanches » en 4G** (40% de la couverture du département).

RÉSEAU HYPER-ROAD

Le réseau hyper-road doit être l'occasion de mailler le territoire d'axes routiers structurants mais aussi de concevoir la route différemment. Pour ne plus avoir un train de retard, la Creuse veut anticiper les besoins de demain et les inclure dans la réfection de ses axes routiers. Ainsi, la mise en place d'un réseau de **routes intelligentes** permettra de préparer le développement des voitures autonomes. La route ne doit également plus être pensée comme un mal nécessaire mais comme un **nouvel espace d'offre de services** et de développement durable. Le Conseil départemental souhaite saisir cette occasion pour être un territoire test en matière de routes productrices d'énergie et en termes de routes connectées. Les routes connectées seront conçues comme une interface supplémentaire avec l'utilisateur : elle lui indiquera les lieux touristiques, les services disponibles sur le territoire, les événements à venir...

La connexion de la Creuse avec le reste du territoire et la facilitation de la mobilité interne nécessite le développement de deux axes essentiels :

- **23^{ème} parallèle Sud** : la **RD 941** est un axe structurant qui permet de rejoindre Clermont et Limoges. Cette départementale passe par Aubusson, qui est un centre d'attractivité du territoire. La mise en 2x2 voies de cet axe permettrait un développement plus harmonieux du département entre le nord et le sud. Cette route est également beaucoup empruntée pour le transport du bois.
- **La « From the High Creuse to the Highway »** : une amélioration de l'axe Boussac-Ussel pour permettre de rejoindre plus facilement l'A89 est également nécessaire. Cet axe permet d'ouvrir le département vers Clermont-Ferrand et Lyon.

RÉSEAU HYPER-RAIL

POLT

« **By connected-train** », confortable et connecté, le temps du voyage sera un temps professionnel pour un usager proactif avec son ordinateur, sur une ligne modernisée TET POLT (rapport Duron).

TRANS-AQUITANIA

La fusion des régions et l'éloignement avec la capitale régionale rend nécessaire la rénovation de l'axe ferroviaire entre Guéret et Bordeaux, avec la mise en service de trains connectés.

**Avec ce prérequis
entendu, vont s'organiser
les pistes d'actions
innovantes
autour de trois axes
stratégiques.**

Avertissement : les actions présentées ne le sont pas de façon exhaustive et ne proviennent pas exclusivement d'une réflexion interne à la collectivité. Elles reprennent les propositions faites dans la boîte à idées, les contributions qui nous sont parvenues et les projets remontés lors du séminaire avec l'ensemble des conseillers départementaux.



L @ CREUSE 2.0\23

Axe stratégique 1

Choyer et valoriser un cadre de vie si particulier en Creuse...

PATRIMOINE ET PAYSAGES

- Créer un Espace de ressources dédié au Patrimoine et au Paysage – portant nos valeurs, nos expériences, nos connaissances, nos savoir-faire... Lieu matériel et immatériel de séminaires-formations-éducation-apprentissage-transmission...
- Créer un projet « Bio-vallée »

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- Repenser les règles d'urbanisme en milieu très rural
- Adapter les seuils d'attribution des logements à des critères humains et non plus uniquement en fonction de seuils de ressources (définition d'une tolérance de parcours spécifique de vie)
- Imaginer une fiscalité incitative (très faible ou nulle) pour le bâti patrimonial dans les villages de moins de 1 000 habitants
- Développer des pratiques de rénovation dans les bourgs et villages sous format éco-quartiers
- Habitations BBC ou passives
- Développer des méthodes innovantes de gestion de l'eau potable
- Favoriser un programme de recherche pour apporter une réponse à la pollution des eaux de baignade en été (réchauffement climatique)
- Valorisation des déchets (centrale à combustible renouvelable biogaz...)
- Créer un Parc solaire au sol sur l'espace non utilisé de l'aérodrome de Lépaud
- Routes produisant de l'énergie (méthodes en test à expérimenter sur une aire de covotage ou dans un lotissement)

Axe stratégique 2

« Se rendre-Services »

EMPLOI / FORMATION

- Développer l'offre de formations supérieures autour d'axes porteurs au-delà du territoire (classe prépa aux écoles d'ingénieur des métiers du bâtiment ; licence pro entrepreneuriat en milieu rural ; BTS tourisme « accueil en milieu rural » ; IUT valorisation du patrimoine bâti ; module STAPS « sport nature » ; école de formation de pilotage de drones...)
- Créer une antenne du CROUS à Guéret afin d'améliorer l'accueil de l'étudiant (dans ses démarches administratives, recherche de logement universitaire, restaurant universitaire...)
- Développer une plate-forme de déplacement « réso-ado » pour les 14/18 ans, pour répondre à l'alternative internat, transport bus, ou accessibilité aux maîtres d'apprentissage (avec un BSSR, conduite possible de véhicules sans permis...)
- Anticiper les besoins à venir en emplois dans les 15 prochaines années (GPEC des emplois ?) autour du déploiement du numérique, des nouvelles technologies, des nouveaux usages, des services...

ENSEIGNEMENT

- Développer des dispositifs permettant l'enseignement à distance (e-school, e-enseignement, e-formations)
- Lier le numérique à l'école et au collège à une démarche-recherche en inclusion pour les élèves en difficultés, ou en situation de handicap : développer un pôle recherche autour des troubles associés (autisme, Alzheimer...)

SANTÉ

- Créer une plate-forme collaborante type portail d'infos pratiques, à destination des professionnels de santé et des collectivités, pour packager une offre accueillante et agile.
- Valoriser les métiers d'accompagnement à domicile (formation et reconnaissance de la profession d'aide à domicile...)
- Accompagner la mobilité de ces professionnels (véhicules de prêt, plateforme de locomobilité courte distance...)
- Parfaire les interventions Pompiers/SAMU secours d'urgences graves et vitales (tester des mallettes de télétransmission visio-numérique d'infos d'urgence et/ou de lunettes de visio-transmission...)
- Tester la protocolisation SAMU des infirmiers sapeurs-pompiers, dans les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (agir plus vite en l'absence de médecin généraliste par envoi d'un pré-diagnostic vers un CH ou SAMU)

- Expérimenter le salariat de professionnels de Santé dans les MSP (médecins, dentistes...), sous responsabilité et portage de l'ARS et/ou du Conseil départemental
- Discriminer positivement fiscalement tout le département, pour attirer des Professionnels de santé (« zone fragile » ARS régional)

HANDICAP

- Créer une MDPH « éclatée » sur le territoire avec une coordination centralisée
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement d'enfants en situation de handicap (projet inclusion-recherche numérique)

BIEN VIEILLIR

- Innover dans la communication relationnelle par visio-contact, visio-surveillance, la transmission d'informations, en poursuivant la recherche action de la domotique dans le cadre de politiques de maintien à domicile des personnes âgées

MOBILITÉ

- Améliorer l'axe entre les deux secondes villes régionales Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône Alpes, Limoges et Clermont-Ferrand, qui traverse le Sud du département (RD941) : créer une 2x2 voies
- Améliorer l'axe transversal Est, liaison avec l'A89 (Bordeaux et Lyon)
- Améliorer la ligne POLT et avoir du matériel neuf
- Nouveaux trains permettant la connectivité et le confort sur la ligne POLT (La Souterraine)
- Développer des aires de covoiturage multiservices (informations, accès aux services, drive fermier...)

INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

- Développer la 4G sur tout le territoire, en maillant plus finement l'accès à la téléphonie mobile
- Accélérer le Plan déploiement RIP de la fibre : 100% FTTH horizon 2022

Axe stratégique 3

Plus vite, plus simple :
créer l'activité...

CITÉ INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE (PHASE 2)

- Installation d'une pépinière d'entreprises
- Installation d'une teinturerie triple fonction
- Numérisation en très haute définition
- Structuration d'une filière laine
- Recherche génétique pour développer une race de mouton répondant aux besoins en laine locale

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

- Développer une «Marque» du département pour une meilleure visibilité des productions locales
- Labelliser les bureaux des GDA/GVA Tiers-lieux – les mutualiser avec les espaces de guichet-publics
- Accompagner le monde agricole dans des voies de diversification et recherche de valeurs-ajoutées
- Améliorer l'approvisionnement en circuit-courts tous les espaces de restauration collective
- Expérimenter des réponses à la protection de la ressource en eau
- Expérimenter des réponses à la production d'énergie verte : méthanisation, ferme solaire

SYLVICULTURE

- Labellisation d'une chaîne de production Bois, sans coupe rase, ni pesticides
- Créer un réseau de propriétaires, producteurs, transformateurs, et consommateurs « bio-masse »
- Concevoir des chaufferies modulaires (MODUL'R) avec valorisation des bois d'élagage
- Avoir de nouvelles règles de taxation de l'exploitation du bois
- Soutien financier aux communes, dont les routes et les chemins sont dégradés par l'exploitation forestière

HABITAT

- Rénovation énergétique des bâtiments privés, publics et locaux professionnels (TPE, PME)

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES

- Réseauter une plateforme collaborative de compétences en ressources humaines à disposition des TPE et PME
- Création de « CUMA » d'entrepreneurs (mutualisation de matériel et de services), créer une résidence des entrepreneurs
- Création d'un bâtiment relais pour accueillir une activité à la recherche d'un local
- Mise en place de système de commandes groupées
- Créer des zones franches pour faciliter l'installation des entreprises

TOURISME

- Créer un « club » des acteurs du tourisme
- Développer des circuits thématiques et « clef en main »
- Mettre en place des campagnes de communication récurrentes

COMMERCE

- Abaisser les droits d'enregistrement à 0 pour les cessions de moins de 200.000 euros, pour soutenir l'installation des petits commerces et des artisans en zone de revitalisation rurale

**Cet ensemble de projets
est à mettre en perspective
avec l'ensemble
des dispositifs déjà
existants pour soutenir
les territoires.**

L'écosystème des dispositifs mobilisables en Creuse

Fonds européens structurels et d'investissement

- FEDER : projets de développement économique
- FSE : projets d'insertion et de formation professionnelle
- FEADER : projets de développement rural agricole et non agricole

Programmes sectoriels européens

Appels d'offre gérés directement par les différentes directions générales de la Commission européenne (LIFE, Europe Creative, COSME, HORIZON 2020...)

FSIPL

- Soutien à l'investissement pour les communes et EPCI (rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables, mise aux normes des bâtiments publics, développement d'infrastructure en faveur de la mobilité, construction de logements)
- Projets de redynamisation des communes de moins de 50 000 habitants « bourgs centres »

DETR

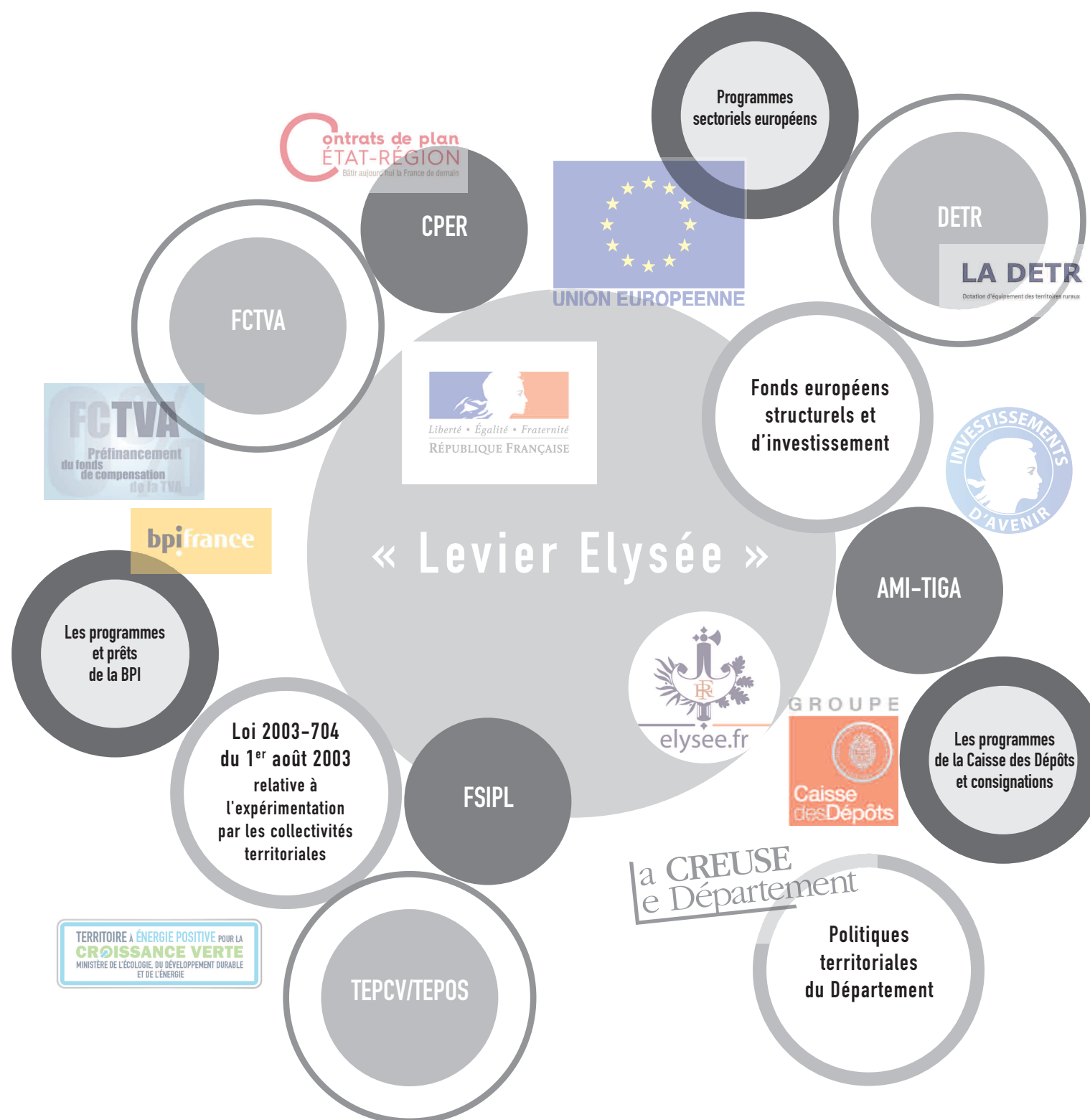
- Financement de projets de développement ou de maintien des services publics en milieu rural
- Projets économiques, sociaux, environnementaux et touristiques

CPER

Projets d'infrastructures, projets économiques, projets de recherche et d'enseignement, de préservation de l'environnement, de développement des zones rurales

FCTVA

Permet de dégager une plus grande capacité d'auto-financement pour les collectivités territoriales



LOI D'EXPÉRIMENTATION

Possibilité constitutionnellement faite aux collectivités territoriales de mettre en place des programmes d'expérimentation* : dispositif est précisé par la loi organique n° 2003-704 du 1^{er} août 2003 relative à l'expérimentation par les collectivités territoriales, qui « autorise, sur le fondement du quatrième alinéa de l'article 72 de la Constitution, les collectivités territoriales à déroger, à titre expérimental aux dispositions législatives régissant l'exercice de leurs compétences, définit l'objet de l'expérimentation ainsi que sa durée, qui ne peut excéder cinq ans, et mentionne les dispositions auxquelles il peut être dérogé »

* Loi constitutionnelle n° 2003-276 du 28 mars 2003 relative à l'organisation décentralisée de la République, articles 37-1 et 72-4

AMI-TIGA

L'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'innovation à grande ambition », a pour objectif d'accompagner des territoires dans leur démarche d'innovation

TEPCV / TEPOS

Appels à projet qui récompensent les territoires d'excellence en matière de transition énergétique en fonction de 4 axes (développement des énergies renouvelables, efficacité énergétique des bâtiments, mobilité avec l'utilisation de carburants alternatifs et l'optimisation des flux routiers, sobriété énergétique via la sensibilisation des habitants et des utilisateurs)

POLITIQUES TERRITORIALES DU DÉPARTEMENT

Le Conseil départemental de la Creuse a entamé les négociations avec les EPCI pour sa prochaine vague de contractualisation 2018/2020

**DANS CET ÉCOSYSTÈME,
L'AIDE PROPOSÉE
PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
EST IDENTIFIÉE COMME LE « LEVIER ELYSÉE ».
LES ACTEURS CREUSOIS L'IMAGINENT TEL UN OUTIL
SUPPLÉMENTAIRE QUI PERMETTRAIT D'ACTIVER
DES LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT
POUR LE DÉPARTEMENT.**

En coopérant mieux, les acteurs du territoire pourraient mobiliser plus facilement l'ensemble de ces dispositifs.

Le « **LEVIER ELYSÉE** » est donc l'occasion d'acquérir une nouvelle méthode de travail qui pourra ensuite s'appliquer à l'ensemble des actions du Projet pour la Creuse.

La nouvelle structure pourra répondre de façon efficace à des appels à projets, des appels à manifestation d'intérêt, et mobiliser l'ensemble des moyens disponibles.

Elle peut s'écrire dans une « **Agence d'Ingénierie de Projet** », technique et environnementale, en capacité de fédérer les acteurs institutionnels, les initiatives privées ou citoyennes.



Le cadre d'intervention proposé

Etre moteur dans la création du laboratoire d'innovation

« L@CREUSE 2.0\23 »

La stratégie ci-dessous a pour objectif d'activer les leviers de développement en Creuse.

Ces leviers sont de deux types :

- Les **infrastructures structurantes modernes et innovantes** pour le territoire, sans lesquelles aucun développement ne pourra avoir lieu. Nous l'avons écrit plus haut, il s'agit d'un prérequis à toute réelle perspective d'avenir. Or, et sans vouloir faire bon emploi du contexte, il s'avère que la création ou la modernisation de ces infrastructures, nécessite un engagement financier du Conseil départemental très important. La situation tendue et fragilisée du Conseil départemental de la Creuse, le futur Contrat avec l'Etat limitant l'augmentation des dépenses de notre collectivité, le plafonnement de l'investissement avec un objectif de désendettement, n'est pas favorable à l'accélération des programmes routiers, téléphonie, THD et FFTH, financés en grande partie par le Conseil départemental.
- **La mise en place d'une structure de pilotage, d'un nouveau cadre de gouvernance, sous la forme d'un laboratoire d'innovation** : l'Etat serait partie prenante de l'instance de gouvernance avec les autres institutions concernées. Les premiers projets portés par le laboratoire nécessiteraient un accompagnement spécifique afin de lancer le fonctionnement de la structure.

CES PRÉREQUIS PERMETTRONT UNE MISE EN ŒUVRE PLUS AISÉE DES PROJETS

PORTÉS PAR LE LABORATOIRE D'INNOVATION « L@CREUSE 2.0\23 »

L@CREUSE 2.0\23

Coopérer pour être plus agile et efficace, créer un espace de nouvelle gouvernance de projets et de développement territorial, innover, expérimenter, évaluer, écrire les processus : nous créons un laboratoire d'innovation, **LE LAB « L@CREUSE 2.0\23 »**.

Le Conseil départemental s'appuierait sur ce LAB pour, dans un premier temps, poursuivre les échanges prospectifs avec les intercommunalités, dans le cadre des futures contractualisations « **Boost-Territoires** ».

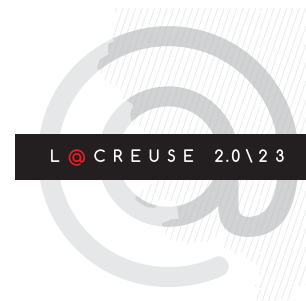
Ce laboratoire d'innovation à l'échelle de la Creuse apparaît aujourd'hui comme une solution d'autant plus pertinente, qu'elle est envisagée par plusieurs acteurs. Le 28 novembre, la Région Nouvelle-Aquitaine a animé, avec l'INRA, un débat collectif au sujet de la mise en place d'un « Moteur LAB » en Creuse. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire proposent de créer un « Fab LAB » territorial...

C'est dans cet espace à l'échelle départementale, que la Région, le Préfet et les services déconcentrés de l'Etat seront invités à partager leurs nouvelles stratégies.

Ce nouveau cadre de gouvernance aura pour objectif de mettre en œuvre, par étape, le Projet pour la Creuse.



L@CREUSE 2.0\23



Le fonctionnement du laboratoire

La définition d'un cadre de fonctionnement et d'un cadre de valeurs partagées entre tous les acteurs engagés dans la démarche, fait acte d'engagement.

GOVERNANCE PARTAGÉE

La réussite du projet et sa dimension innovante vient de la proposition d'un nouveau cadre de gouvernance. L'instance de gouvernance sera constituée par l'ensemble des acteurs institutionnels présents sur le département : Etat, Région, Département, EPCI.

Le financement des coûts de fonctionnement sera également partagé.

LE BON FONCTIONNEMENT POURRA ÊTRE GARANTI PAR L'ÉLABORATION DE DEUX CHARTES

Une charte des valeurs et des pratiques partagées

- Le laboratoire est consacré comme une **zone-test** : l'expérimentation est mise en œuvre et le droit à l'erreur est reconnu
- Le laboratoire est un **espace de neutralité** : on répond aux problématiques qui se posent
- Le laboratoire a pour essence l'**expérimentation par les usages**
- Le laboratoire est un **espace de dérivation** par rapport aux institutions : c'est un espace « à côté ». Cette dérivation est concrétisée par l'identification d'un lieu spécifique
- Le laboratoire est un **espace de souplesse et de modularité** : les équipes formées sont amenées à évoluer en fonction de l'état d'avancement des projets et des sujets d'expérimentation.

Une charte d'engagement

Cette charte doit permettre une responsabilisation de l'engagement dans la démarche d'expérimentation. L'expérimentation territoriale dépend trop souvent des bonnes volontés individuelles. Cette charte assurera d'aller plus loin et d'engager l'institution ou la structure dont dépendent les personnes impliquées. Cet engagement formalisé est l'assurance de la pérennité de la démarche.

UNE ÉQUIPE

- **Chefs de projet** : création de 4 postes de chefs de projet pour coordonner les actions pilotes du laboratoire
- **Projet de recherche** : l'objectif du Président de la République étant la question de la répliquabilité des solutions sur d'autres territoires ruraux, « L@CREUSE 2.0\23 » pourrait être le terrain d'un projet de recherche. Une bourse pourrait être mise en place pour qu'un laboratoire de recherche finance une thèse sur les conditions de l'innovation dans les territoires hyper-ruraux. Le chercheur aurait un rôle de « contrôleur bienveillant » au sein du laboratoire : il coordonnerait tous les projets en cours d'expérimentation, apporterait des conseils et veillerait à la bonne mise en œuvre des protocoles
- **Une équipe agile** : en fonction des besoins de chaque projet, le laboratoire identifie les besoins pour constituer des équipes « sur mesure ». Cette « équipe agile » sera donc évolutive et pourra être constituée, suivant les besoins, d'un designer, d'un animateur, d'un spécialiste des fonds européens, d'un universitaire...

Les projets pilotes... pour débiter !

Cette nouvelle structure doit rapidement se mettre au travail pour ne pas rester une coquille vide, et créer une **nouvelle culture de travail collaboratif et ingénieux**.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE PROPOSE 4 PROGRAMMES D'EXPÉRIMENTATION

Ces programmes correspondent à des problématiques associées à des compétences du Département, et pour lesquelles, nous avons envie de « faire autrement », de co-construire de nouveaux processus en mode LAB, en axant une offre centrée sur l'utilisateur et ses besoins.

Notre objectif est de rendre cet usager plus autonome, il devient notre collaborateur, mais aussi l'acteur d'une stratégie globale dans laquelle il prend toute sa place.

Le postulat se confirme : par l'expérimentation et l'innovation des pratiques, le citoyen creusois est partie prenante, et devient le meilleur « greeter » de son département, heureux et fier d'accueillir de nouveaux habitants !

Programme d'expérimentation 1

« le COLLEGE du futur »

Les territoires hyper-ruraux sont trop souvent qualifiés de territoires vieillissants. Cela doit les inciter à **faire de la jeunesse une priorité** dans leurs politiques publiques. La Creuse veut miser sur la jeunesse et lui donner toutes les clés pour réussir.

HYPOTHÈSE DE DÉPART

Ouvrir les collégiens sur le monde en améliorant leur connectivité, l'accès à l'étendue des connaissances qui sont à leur portée, tout cela en garantissant leur sécurité numérique et l'amélioration des processus d'apprentissage.

- **La classe numérique** un enjeu, nouveaux outils, qui demandent à vérifier l'intérêt des applications usages enseignants/élèves. Chariot mobile, tablette, tablette au collège ou à la maison, relation avec l'ENT, smartphone... mettre en place un AMI pour trois autres collèges après un collège préfigurateur.
- **Devoirs Faits !** avec le numérique, chaque élève évolue à son rythme. Comment dimensionner les bonnes compétences pour accompagner les élèves au mieux et accéder à la meilleure équité possible ?
- **La « salle de sciences et de technologie\du futur »** inventer l'espace ad hoc aux pratiques théoriques de l'apprentissage des sciences. L'ordinateur, l'imprimante 3D, les logiciels... temps d'experts du monde des sciences, de la recherche & développement... la salle devient un labo de la Silicon Valley ?
- **L'ouverture de petits « cosy\internats »** structures très souples, de 15 et 20 places, une offre à la carte (possibilité d'y dormir un ou plusieurs jours dans la semaine), avec un accompagnement scolaire personnalisé...
- **Le suivi des compétences des enfants en situation de handicap, tout au long de leur scolarité** développer un outil de compétences du socle commun utilisé par les enseignants pour lister les compétences travaillées par les élèves afin que, lors des changements de niveau, les enseignants soient informés de ce que sait faire ou ne sait pas faire l'enfant handicapé.

Programme d'expérimentation 2

« Mon INSERTION active »

Les difficultés rencontrées à mettre en place un parcours Insertion vers une activité durable, doivent nous encourager à investiguer de nouveaux processus adaptés, qui vont permettre à la personne de s'auto-prescrire « les remèdes dé-bloquants ».

HYPOTHÈSE DE DÉPART

Alors que des offres atteignables d'emploi existent sur le territoire, il s'agit de les rendre accessibles pour des personnes éloignées de l'emploi.

- **Mise en place d'une conciergerie rurale** faire une plateforme d'offres et de demandes par la mise en relation des citoyens, avec fonctions de plateforme d'enregistrement. Explorer des pistes de réponse aux besoins ponctuels et sporadiques des petites collectivités
- **Former des concierges de territoire premiers hôtes**, qui accompagneront et orienteront avec bienveillance les usagers en recherche de service, d'emploi, de formation...
- **Lever les freins à l'inclusion numérique** : utiliser les lieux de formation pour faire des « formations-apprentissage-B-a-ba ». Prenons l'exemple du Lycée d'Ahun, où des cours sont dispensés pour apprendre à s'occuper de nouveau-nés et d'enfants, à confectionner des repas équilibrés, à tenir une maison, à gérer un budget familial...
- **Créer les espaces-test « j'améliore mon quotidien »** : structures très souples, de 15 et 20 places, une offre à la carte (possibilité d'y dormir un ou plusieurs jours dans la semaine), avec un accompagnement scolaire personnalisé...
- **Qui peuvent devenir des espaces de formation qualifiante** sous forme de courts stages d'insertion pour le vivier d'emplois qu'est le secteur de l'aide à domicile
- **Inventer de nouveaux processus qui renforceront la pertinence et diversifieront les chantiers d'insertion**, pour répondre à la baisse des Contrats-aidés.

Programme d'expérimentation 3

Le Centre d'interprétation du Patrimoine et des Paysages

Ce projet s'inscrit dans la réappropriation de valeurs symboliques, historiques, qui font fierté d'appartenance et consensus autour de la qualité de notre environnement. Il s'agit de rassembler les connaissances, les documents, les ouvrages, les textes d'interprétation, les préconisations, les savoir-faire... en un lieu physique et accessible au plus grand nombre : élus, donneurs d'ordre, architectes, artisans, apprentis, historiens, chercheurs, étudiants, associations... qui sera aussi un lieu de ressources numériques mises en ligne et ainsi lieu accessible à tous.

HYPOTHÈSE DE DÉPART

Alors que notre patrimoine et nos paysages sont indéniablement identifiés tels des atouts, l'attention que nous leur portons n'est pas à la hauteur des enjeux de développement local qu'ils représentent.

Ce centre d'interprétation aurait plusieurs missions :

- **Raconter notre histoire**, celle de ceux qui ont construit notre département
- **Raconter nos paysages et lire notre patrimoine**
- Faire **partager le savoir-faire et transmettre le « savoir-bien-faire »** (formation, séminaires)
- Faire chef de file sur la **politique de rénovation des villages** et de la **restauration du bâti ancien** (restauration, éco-quartiers, tourisme...)
- Faire **exemplaire pour des sites à fort potentiel de développement** (Vallée des Peintres, Aubusson/Felletin, Sources de la Creuse...).

Programme d'expérimentation 4

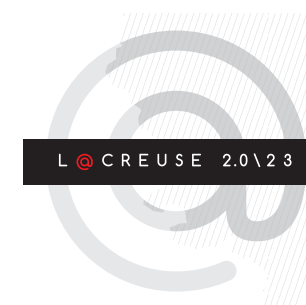
Le Magasin de tous les Services

Le, ou plutôt, les « Magasins de tous les Services », sont des espaces de collaboration et d'accompagnement de tous les habitants, sans cloisonnement social. Ils maillent le territoire, sont organisées en réseaux, sont portées par des institutions, des collectivités, des citoyens associatifs... ou un peu par tous à la fois. Les clients-usagers achètent et commandent des services, les magasiniers s'adaptent à l'offre et la demande. Si le service n'est pas disponible dans le magasin, on peut vous le commander, vous le livrer, ou vous indiquer où le trouver en 48h.

HYPOTHÈSE DE DÉPART

Peu importe qui a construit, qui gère le « Magasin de tous les Services », l'important est que le client trouve le produit qu'il recherche ou qu'on l'oriente vers le lieu où il le trouvera.

- **Définir le concept « Magasin de tous les services »** adapté à une nouvelle Maison du Département dans la ville-préfecture de Guéret, avec les usagers repérés et potentiels, les agents de service public, les offreurs de Services, les collectivités locales, les institutionnels, les associatifs...
- **Définir les qualités de l'Hôte d'accueil**
- **Définir les métiers de concierge de territoire, de magasiniers**
- **S'inscrire dans une démarche qualité**
- **Evaluer la satisfaction du client-utilisateur en termes de réponse aux besoins de services**
- **Accompagner la transformation ou la structuration d'autres espaces-tests**, de configuration différente, dans d'autres lieux du département.



Vivra-t-on (très bien) en Creuse dans 5 ans ?

Le LAB « L@CREUSE 2.0\23 » a testé des solutions innovantes, a produit des modélisations perfectibles, essayables.

Dans le même temps, les investissements stratégiques se sont réalisés, avec un réseau des Mobilités routières, ferroviaires, téléphonie mobile et connectivité Très Haut Débit, rapidement mis en place. Les acteurs du territoire creusois, ceux qui y vivaient, ceux qui sont arrivés, ont su piloter leurs projets territoriaux et ONT CONSTRUIT L'ORGANISATION PARTAGÉE NÉCESSAIRE, POUR MOBILISER LES DISPOSITIFS ASSOCIÉS. Ce nouveau cadre de gouvernance aura permis un apprentissage du « travailler ensemble » et de LA COOPÉRATION.

Les acteurs institutionnels ont eu pour priorité le BESOIN DES USAGERS et les politiques publiques se sont co-construites pour apporter des réponses plus adaptées, pour plus d'efficacité.

Pour les « utilisateurs » du territoire, qu'ils soient habitants ou de passage, LA CREUSE SE VIT COMME UN TIERS-LIEUX À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE.

L'espace et la faible population ont favorisé une mise en réseau facile, et la possibilité d'expérimenter et d'entreprendre.

Les pouvoirs publics sont là pour apporter une aide bienveillante et le territoire se présente comme un ESPACE D'OPPORTUNITÉ PRIVILÉGIÉ.

LES MAISONS DU DÉPARTEMENT sont une des portes d'entrée physique et d'accueil du territoire, EN RÉSEAU AVEC LES STATIONS DE SERVICES PUBLICS, apportant une visibilité sur l'ensemble des services aux habitants.

La Creuse n'est plus synonyme d'isolement, mais d'INCLUSION innovante.

